

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mardi 24 juin 2014

---

**L'an deux mille quatorze, le mardi vingt-quatre juin à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ghislain DEMONET,

### **Etaient présents :**

Mesdames : Evelyne SASSETTI – Nadine GALLOIS – Nadia DORÉ – Magali THOMASSIN – Sarah CONCHERI – Sandra DEMOUGIN – Mélissa COLIN – Laetitia SCHLEGEL – Anne Marie FARRUDJA – Martine CLAUSSE.

Messieurs : Olivier MARTET – Alain COLLET – Thierry EVA – Paul BINDA – Hervé LAHEURTE – Paul BRANDMEYER – Michel GUTH – Abdulhak EL OMARI – Jacques BOURGUIGNON – Bertrand DANIEL.

### **Avaient donné procuration :**

Mme. Catherine MANGEOT à M. Ghislain DEMONET – M. Francis LARDIN à M. Olivier MARTET – Mme. Jacqueline GENAY à M. Hervé LAHEURTE – Mme. Marie-Louise HUSSON à M. Jacques BOURGUIGNON – M. Christian PILLER à M. Bertrand DANIEL.

### **Etait excusé :** M. Gilles HENRY

Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne Monsieur Thierry EVA comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter deux questions à l'ordre du jour :

- Désignation d'un bureau d'étude d'optimisations fiscales ;
- Avenants relatifs au marché de travaux de la médiathèque.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 mai 2014**

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 mai 2014.

Madame FARRUDJA indique qu'elle voudrait voir apparaître la mention « annule et remplace la séance du 30 avril 2014 ». Monsieur le Maire ne voit pas d'inconvénient à ce que soit corrigé le document en ce sens.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des votants (1 abstention).

### **2. Etablissement des listes préparatoires communales des jurés d'assises 2015**

Comme chaque année et conformément au Code de procédure pénale, un tirage au sort des jurés de cour d'assise sera réalisé pour l'année 2015. Monsieur Le Maire, procède au tirage devant l'Assemblée et énumère les jurés tirés au sort par le logiciel.

### **3. Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Judo de Blainville-Damelevières**

Monsieur le Maire expose la demande de l'école de judo de Blainville-Damelevières au titre de la participation aux Inter-Régions Minimales, à Beaune. Il fait lecture des jeunes sélectionnés pour cette compétition et propose à l'Assemblée une aide d'un montant de 200 euros.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement de cette subvention exceptionnelle.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## 4. Désignation des représentants à l'E.P.A.M.M.D.54

Monsieur le Maire propose de désigner un représentant titulaire et un suppléant à l'Etablissement Public Administratif Meurthe et Moselle Développement. Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financière.

Monsieur le Maire propose et soumet au vote les candidatures suivantes :

Monsieur Hervé LAHEURTE – Titulaire

Monsieur Olivier MARTET – Suppléant

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (6 abstentions), la désignation des représentants.

## 5. Nouvelle tarification de l'Ecole Municipale d'Enseignement Artistique (EMEA)

Madame Nadine GALLOIS expose les axes de réflexion qui ont été retenus pour construire la nouvelle grille tarifaire de l'EMEA à partir de la rentrée scolaire de septembre 2014 :

- Le tarif des usagers extérieurs à Blainville-sur-l'Eau correspond au prix coutant qui a été calculé pour chaque type d'intervention ;
- Pour les Blainvillois, la Commune a souhaité prendre en charge les frais de scolarité à hauteur de 40% pour les pratiques plus individuelles. Il s'agit en partie du cursus normal proposé par l'établissement. La Commune prendra également en charge 10% des frais de scolarité pour les pratiques plus collectives.
- Enfin, il est proposé de planifier les contenus sur 42 semaines et non plus sur 36 semaines scolaires comme précédemment.

Monsieur le Maire rappelle les charges de centralité que supporte la Collectivité pour cet équipement. Une centaine d'usagers fréquentent régulièrement l'EMEA mais près de 50% de ces derniers ne sont pas Blainvillois. Ceci représente une charge financière annuelle d'environ 60 000 €.

Monsieur le Maire précise qu'un travail a été engagé avec les différents Maires du territoire pour qu'ils participent financièrement au titre de leurs usagers mais la Commune n'a pas eu de retour officiel à ce sujet. Le travail se poursuivra également auprès de la CCVM qui sera sollicitée officiellement.

Madame Anne-Marie FARRUDJA questionne sur certains tarifs qui sont en baisse par rapport à l'ancienne grille tarifaire. Madame Nadine GALLOIS indique que les tarifs ont été recalculés au plus juste sur la base du prix coutant.

Monsieur le Maire est conscient du risque de perte d'usagers à la rentrée mais précise que la situation financière l'exigeait et que cette décision a été difficile à prendre. Monsieur Jacques BOURGUIGNON va dans ce sens en indiquant que la solution idéale serait le transfert du service à la CCVM.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (7 abstentions), la nouvelle grille tarifaire présentée en annexe et applicable à partir de la rentrée de septembre 2014.

## 6. Nouvelle tarification de Macaron et Brimbelle

Madame Nadia DORÉ expose les modifications proposées au niveau des nouveaux tarifs des accueils collectifs de mineurs à partir de la rentrée de septembre 2014 :

- Proposition d'augmentation de 3% des tarifs horaires en ce qui concerne les accueils périscolaires ;
- Nouvelle organisation des tarifs de l'accueil de loisirs avec la mise en place d'une tarification à la semaine. Le tarif semaine correspond au tarif journalier x 5 jours. Les tarifs ½ journée et journée ont été augmentés en conséquence pour que la grille soit cohérente.

Madame Anne-Marie FARRUDJA demande si une modification du règlement intérieur des structures est à prévoir. Madame Nadia DORÉ répond que les inscriptions pendant les grandes vacances pourront se faire à la journée comme c'est déjà le cas pour les petites vacances.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (6 abstentions), la nouvelle grille tarifaire présentée en annexe à partir de la rentrée de septembre 2014.

## **7. Rémunération des interventions de mise sous-pli de la propagande électorale pour les élections municipales du 23 mars 2014**

Monsieur le Maire rappelle que lors des élections municipales, la Collectivité s'est engagée auprès de la Préfecture à coordonner les travaux de mise sous pli pour les élections municipales de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières, Monsieur le Maire propose de délibérer afin de régulariser la situation des agents qui sont intervenus pour cette mission ponctuelle.

Il invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer pour le recrutement de quatre agents vacataires pour assurer la mission de mise sous pli en plus des cinq agents de la Commune qui sont intervenus. Il propose également de fixer le montant de l'indemnité allouée à chaque agent à 0,04 euros par propagande mise sous pli.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le recrutement de quatre agents vacataires ainsi que l'indemnité prévue pour l'ensemble des agents qui sont intervenus.

## **8. Mandatement du CDG pour la mise en concurrence du contrat d'assurance statutaire à partir de 2015**

Monsieur le Maire indique que le contrat mutualisé « risque employeur » du Centre De Gestion arrive à son terme le 31 décembre 2014. Monsieur le Maire rappelle l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge lors des absences pour maladie du personnel.

Pour être efficace, le risque employeur doit être mutualisé auprès d'un maximum de collectivités. Monsieur le Maire propose donc de poursuivre notre collaboration avec le Centre De Gestion de Meurthe-et-Moselle en lui laissant le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence au nom de la Collectivité.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

## **9. Autorisation de constitution d'une servitude GRDF**

Monsieur Hervé LAHEURTE propose de constituer une servitude sur les parcelles AH n° 590 et 593 relative à l'implantation d'une conduite de gaz souterraine. Il s'agit pour l'essentiel d'une régularisation administrative relative à l'accueil de jour.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

Madame Anne-Marie FARRUDJA demande où en est l'avancement de la vente du terrain au SSIAD. Monsieur Ghislain DEMONET indique que le géomètre doit encore reprendre des éléments. Des arrangements sont également encore à trouver entre l'accueil de jour et la maison de retraite sur l'utilisation de l'espace entre les deux structures.

## **10. Tarif de la représentation du Théâtre de la Manufacture**

Madame Nadine GALLOIS propose la mise en place d'une billetterie avec un tarif unique fixé à 5 euros pour la représentation du Théâtre de la Manufacture qui se déroulera le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Elle indique que le coût de la manifestation est de 3 500 € HT et qu'il est généralement proposé 8 euros ou 10 euros sur leur tournée.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (6 abstentions), cette proposition.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## **11. Nomination du coordinateur communal et de ses collaborateurs pour le recensement de la population de janvier 2015**

Afin de procéder aux enquêtes de recensement et de les organiser, Monsieur le Maire propose de désigner un coordinateur communal et trois collaborateurs chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, comme suit :

Agent coordinateur : Madame Myriam BABEL,  
Agents collaborateurs : Mesdames Marie-Laure ALBERT, Claire NOTAIRE, Aïcha BOUAZOUAOU.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

## **12. Approbation du Cahier des Clauses Générales concernant la location de la chasse au canton du Vacquenat**

Monsieur Thierry EVA propose que le Cahier des Clauses Générales proposé par l'ONF concernant la location de la chasse au canton du Vacquenat puisse être approuvé par le Conseil Municipal. Il propose cependant de modifier l'article 3 pour proposer une durée de bail de 3 ans. Ceci permettrait d'avoir plus de candidats.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (1 abstention), cette proposition.

## **13. Questions diverses**

### Désignation d'un bureau d'étude d'optimisations fiscales

Monsieur Olivier MARTET indique l'intérêt de travailler avec un cabinet extérieur qui peut proposer une optimisation de nos dépenses et de nos recettes, notamment au niveau fiscal. Ce type de prestataire intervient sur notre taxe foncière, nos charges sociales, l'optimisation de la Taxe d'Habitation / Taxe Foncière de la population, sur la gestion de notre dette notamment.

Il demande au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission de finances qui s'est réunie sur cette question et qui propose le cabinet F2E-2A qui répond le mieux à nos attentes.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

### Avenants au marché de réfection de la Médiathèque

Monsieur le Maire, présente la nécessité de passer plusieurs avenants pour permettre la réalisation de travaux, non prévus initialement, notamment en lien avec les modifications du projet d'aménagement des locaux qui accueilleront prochainement le Centre Médico-Social (CMS).

Monsieur le Maire présente les caractéristiques des différents avenants présentés en annexe.

L'ensemble de ces travaux représente une augmentation totale de 10 511.42 € HT. Le montant total pour les lots concernés par les modifications est porté de 214 672.61 € HT à 225 184.03 € HT, soit une augmentation de 4.9 %.

Après explications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les avenants au marché de travaux de réfection de la Médiathèque, comme détaillé en annexe.

### Délibération relative au dossier DCI 2014

Madame Anne-Marie FARRUDJA demande si une délibération ne doit pas être prise au titre du dossier Dotation Communale d'Investissement (DCI) de cette année. Elle rappelle que 27 000 € ont été prévus au budget à ce niveau.

En réponse, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour solliciter le Conseil Général au titre du DCI sur l'opération ½ pension qui sera lancée prochainement. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire transmet plusieurs informations :

- Il remercie tout d'abord la Commission animation pour le travail effectué pour la fête de la musique. Il salue également le travail de qualité réalisé par l'EMEA et leurs élèves pendant les festivités.
- Il informe l'Assemblée du bon déroulement du voyage des anciens qui a eu lieu la semaine dernière à Verdun.
- Enfin, il laisse la parole à Monsieur Thierry EVA qui fournit des informations sur les coupes de bois de cette année et sur la campagne à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce conseil.

